

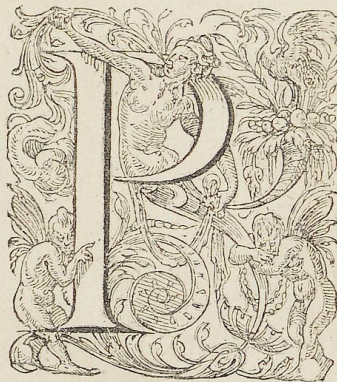
L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

D'APRÈS LA CORRESPONDANCE DE SES DIRECTEURS

(1666-1792¹).

VII. LETTRES DE NATOIRE.

26 janvier 1752.



DAR le dernier courrier, j'ay eu l'honneur de vous marquer la maladie de M. de Troy : celui-cy malheureusement, Monsieur, vous annoncera sa mort, dans l'espace de sept jours. Il a eu des momens où l'on avoit quelques espérances; mais il n'a pu résister à une fluxion de poitrine, qui vient de l'enlever hier, dans la nuit du 25 au 26, deux jours après le départ de M. l'ambassadeur. Il est regretté généralement de tout le monde, et je le regrette infiniment moi-même, d'une manière si sensible, que je n'ay pas la force de tenir la plume. Il a eu tous les secours nécessaires; ses affaires sont rangées par les soins de M. Digne (consul de France); celles de l'Académie l'étoient auparavant. M. l'abbé du Lot, de chez M. de Caneliac, et moy nous sommes nommés exécuteurs testamentaires. Il n'a pour tout héritier qu'une arrière-petite-nièce. Guérin, son premier domestique, a 900 livres de rente, tant sur luy que sur

1. Voir *Gazette des Beaux-Arts*, 2^e période, t. I, p. 428, 344, 462, et t. II, p. 62, 171, 270 et 352.